

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
ÉCOLE JOLY – Lundi, 11 février 2019
19 h 15 – Local 39
Procès-verbal

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Isabelle Caillouette Mme Geneviève Doré Mme Doris Laliberté Kiouac
Mme Geneviève Landry Mme Stéphanie Landry Mme Cindy Simard Mme Catherine Bérubé
Personnel école : Mme Véronique D'Amours Mme Sophie Jalbert Mme Cyndie Lebel
Mme Isabelle Rioux Mme Josée Vaillancourt
Commissaires : M. Sylvain Bureau M. Bernard Pelletier
Communauté : Mme Marie Pelletier

Invités :

Participait également : **M. Yannick Beauvais, directeur**

Secrétaire : Mme Geneviève Doré

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Geneviève Landry souhaite la bienvenue à tous et la réunion débute à 19 h 15 après vérification du quorum.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Doris Laliberté Kirouac</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 18-19-015


SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2018 3.1. Adoption</p> <p>3.2. Suivis</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Landry</p> <p>QUE le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2018 soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>M. Beauvais informe les membres que le photographe M. Côté est venu le voir pour une offre de service. À suivre.</p> <p>Les membres font part de leur grande appréciation du spectacle de Noël.</p>	<p>R-CÉ 18-19-016</p>
<p>4. Points de la direction 4.1. Journée pédagogique flottante (information)</p> <p>4.2. Grille-matières (approbation)</p> <p>4.3. Consultation 4.3.1. Plan triennal 2019-2022 4.3.2. Liste des écoles 2019-2022</p>	<p>M. Beauvais informe des raisons de la journée pédagogique flottante du 1^{er} février 2019.</p> <p>M. Yannick Beauvais présente la grille-matières pour l'année 2019-2020.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Doris Laliberté Kirouac</p> <p>QUE la grille-matières soit adoptée telle que présentée.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>M. Yannick Beauvais explique sommairement la signification du plan triennal. Les membres du conseil</p>	<p>R-CÉ 18-19-017</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.3.3. Acte d'établissement 2019-2020 4.3.4. Rapport de consultation (à compléter)</p> <p>4.4. Critères d'inscription (information)</p> <p>4.5. Remise de bulletin pour le primaire en juin (information)</p> <p>4.6. Suivi projet éducatif (information)</p> <p>4.7. Fondation luperivienne (approbation)</p>	<p>d'établissement ont pris connaissance des documents et sont en accord avec la proposition d'organisation scolaire pour 2019-2020.</p> <p>Les membres complètent le rapport de consultation.</p> <p>Les membres prennent connaissance du document.</p> <p>Les bulletins de fin d'année seront envoyés par courriel aux parents. Pour ceux qui n'ont pas d'adresse courriel, le bulletin sera posté.</p> <p>Une première rencontre avec deux enseignantes de l'école a eu lieu, le processus va suivre son cours après la relâche.</p> <p>Comme à chaque année, la Fondation luperivienne fera la vente de billets pour un souper bénéfice. Nous n'avons pas encore reçu ces billets, mais ils devraient arrivés sous peu.</p>	
<p>4.8. Semaine musico-sportive (approbation)</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Doris Laliberté Kirouac</p> <p>QUE le conseil d'établissement achète deux billets pour le souper bénéfice de la Fondation luperivienne.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p> <p>Une semaine musico-sportive aura lieu du 25 février au 1^{er} mars. Plusieurs activités sont au programme dont le</p>	<p>R-CÉ 18-19-018</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Yudigassen. Le conseil débat sur le lancer de balle de neige. M. Beauvais propose que les élèves s'inscrivent eux-mêmes avec l'approbation des parents.</p> <p>Un vote est tenu.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Landry</p> <p>QUE la semaine musico-sportive soit approuvée telle que présentée.</p> <p>ADOPTÉE à la majorité</p>	<p>R-CÉ 18-19-019</p>
5. Point du personnel des écoles Roy et Joly	La caisse Desjardins offrira un prix à la Drumline.	
6. Point du service de garde 6.1. Fermeture pendant la semaine de relâche (rappel)	Un rappel est fait sur la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche.	
7. Point du représentant du comité des parents	Mme Doris Laliberté Kirouac expose les différents sujets traités par le comité de parents : projet éducatif, critères d'inscription, régie interne, programme de bourses.	
8. Point du représentant de la communauté	Aucun représentant.	
9. Rapport du trésorier	Le rapport est présenté. Il reste un solde de 956 \$.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
10. Correspondance 10.1. CCSÉHDAA : Procès-verbal de la rencontre du 17 octobre 2018 10.2. CCSÉHDAA : Ordre du jour rencontre du 21 novembre 2018	Les documents sont présentés.	
11. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
12. Autres points 12.1. Formation d'un comité de révision pour la mise à jour de la régie interne	Formation d'un comité de révision pour la mise à jour de la régie interne, à suivre.	
13. Date de la prochaine rencontre : 15 avril 2019	La prochaine rencontre qui devait avoir lieu le 15 avril est déplacée au 8 avril 2019.	
14. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert QUE l'assemblée soit levée à 20 h 45. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 18-19-020


 Geneviève Landry, présidente


 Isabelle Caillouette, secrétaire